

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 24 AOÛT 2020

1. La séance a été ouverte à 21 h 50 en présence de deux (2) citoyens.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Des comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
4. Il a été résolu à l'unanimité d'**accepter la démission de Mme Jeanne-Mance Morin** du C.A. de l'Office municipal d'habitation, de la remercier pour ses services et **de nommer Mme Madeleine Picotte** pour la remplacer.
5. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter **les travaux d'aménagement de l'unité sanitaire publique installée aux Quatre-Coins** et d'autoriser le paiement des dépenses engagées de l'ordre de 19 000 \$ financées à 80 % par le fonds de développement territorial de la MRC de Maskinongé.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter les orientations de gestion et le plan d'utilisation du **Centre multiservice Réal-U.-Guimond**.
7. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter **les ententes d'utilisation du Centre multiservice Réal-U.-Guimond par trois (3) organismes** (le Club FADOQ *Joie de Vivre* de Saint-Paulin, la *Société d'histoire et de généalogie de Saint-Paulin* et le *Cercle des Fermières* de Sainte-Angèle-de-Prémont) et d'autoriser leur signature par le maire et le directeur général.
8. Il n'y a pas eu d'intervention du public.
9. Par vote unanime, à 22 h 20, la séance a été levée.